

Documents et Informations

LES COMMODITES CHEZ LE CULTIVATEUR

Beaucoup d'améliorations sont nécessaires pour rendre attrayante la maison du fermier.

On a présenté à la dernière réunion annuelle de la Commission de la Conservation un rapport sur un examen de 400 fermes en 1915. Quelques renseignements intéressants ont été recueillis sur l'état de plusieurs maisons d'habitation rurales.

Retenir la jeunesse sur la ferme est une des difficultés nationales au Canada. Beaucoup de raisons ont été données pour vouloir jouir du séjour de la ville. L'une des principales attractions sont les commodités que l'on trouve dans les résidences urbaines. En dépit de cela, peu de cultivateurs ont jusqu'ici introduit ces avantages dans leurs maisons.

Des 400 fermiers visités, 53 pour cent ont des enfants chez eux; malgré cela, 2 pour cent seulement de ces cultivateurs ont des chambres de bains; 6.2 pour cent des water-closets; 2.5 pour cent un service complet; et seulement 2.2 pour cent la lumière électrique. De ce nombre de 400 cultivateurs, 16.5 pour cent ont de l'eau de robinet, et 17.5 pour cent des fournaises. Ces commodités sont pourtant à la portée de la plupart d'entre eux, car 86.7 pour cent sont propriétaires de fermes contenant en moyenne 126.5 acres.

Les commodités fournies par le gouvernement et les compagnies d'utilités publiques, dont les cultivateurs ont tiré parti, forment un frappant contraste avec ce qui précède. La poste a fourni à 76 pour cent de ces 400 cultivateurs le transport gratuit de leurs correspondances, et à 77 pour cent les journaux quotidiens; 58.2 pour cent jouissent aussi des avantages du téléphone.

De ce nombre 2.5 pour cent seulement ont dans leurs maisons un système sanitaire complet, tandis que 5 pour cent possèdent des automobiles, et 31.5 pour cent, soit automobiles, soit voitures et chevaux pour la jeunesse.

On a cherché activement, depuis quelque temps, à introduire l'automobile chez le cultivateur; mais on eût fait oeuvre plus louable en essayant de lui démontrer la nécessité d'une baignoire, d'un évier, de cabinets d'aisance sanitaires, etc. L'automobile peut donner à la ménagère l'avantage de sortir quelques heures par semaine de la monotonie de sa cuisine, et cette nouvelle commodité est peut-être un bienfait sous ce rapport; mais le prix d'une telle voiture aurait pourvu à un approvisionnement d'eau et à d'autres avantages qui en dépendent, et fait de la maison un foyer tant pour la ménagère que pour ses enfants.

LES FORETS CANADIENNES ET LA GUERRE

Les Reconstructions après la guerre réclameront beaucoup de bois.

Les ressources forestières de ce continent sont appelées à augmenter grandement de valeur par suite de la guerre. D'énormes quantités de bois sont nécessaires aux besoins de la guerre, sans compter ce qui se détruit dans la zone des hostilités.

Le manque de vaisseaux de transport a rendu impossible l'expédition du bois du Canada et des Etats-Unis; il s'ensuit qu'il a fallu en abattre beaucoup dans les pays belligérants. Bien que les forêts d'Angleterre soient très restreintes, et que ce pays n'ait guère fait de progrès en sylviculture, il reste cependant en Ecosse beaucoup de bois, la plupart sur les domaines royaux ou privés. Le besoin impérieux de bois pour les fins de la guerre, a décidé le gouvernement canadien à envoyer un bataillon de bûcherons de ce pays pour l'abattre. La France et la Russie en ont fait aussi couper de grandes quantités. En Belgique, les Allemands ont abattu une grande partie du bois qu'ils ont utilisée pour les nécessités de la guerre, ou expédiée en Allemagne.

Tout cet abattage forcé entraînera un manque de bois, lorsqu'il faudra reconstruire après la guerre. Il sera nécessaire d'en expédier de grands chargements de ce continent. Les forêts canadiennes seront donc mises à contribution; cela devrait naturellement nous porter à une conservation encore plus complète de cette richesse, si le Canada veut profiter de l'immense avantage que lui donnent ses forêts pour subvenir aux besoins du monde.

Le plus grand ennemi de la forêt a été et est encore le feu. On a calculé que la perte moyenne annuelle causée à la forêt par le feu suffit à payer l'intérêt de \$100,000,000, emprunt récent du Dominion. Pour réduire cette perte il faudra nécessairement non seulement de plus grandes sommes d'argent pour les services des incendies, mais aussi une réorganisation de quelques-uns de ces services, en vue d'obtenir un dollar en fait de protection pour tout dollar dépensé. On sait de bonne source que l'on dépense maintenant plus d'argent, par manque d'une bonne organisation et de surveillance, que l'on en dépense avec avantage.

L'importance de la forêt dans l'économie interne du pays se révèle par le fait que la valeur totale moyenne des produits forestiers du Canada par année atteint environ \$180,000,000, soit une production moyenne en argent d'environ \$25 par tête de la population. De cette somme \$8,000,000 en impôts indirects sont perçus annuellement par les gouvernements fédéral et provinciaux, soit de la vente ou de l'affermage des terres boisées publiques, soit des droits imposés sur le bois debout ou abattu. Environ 5,000 industries de bois au Canada dépendent directement du bois abattu sur les terres impropre à la culture agricole. On ne saurait donc trop rappeler l'importance de prévenir la destruction continue de ces immenses ressources.

LES ANNONCES DE LAPORTE-MARTIN

Dans une autre partie de ce journal, nos lecteurs trouveront une annonce de produits alimentaires qu'il leur sera particulièrement intéressant de consulter, nous voulons désigner l'annonce de la maison Laporte-Martin.

Cette importante maison, si avantageusement connue de tous les marchands-détaillants du Dominion porte à la connaissance de sa nombreuse clientèle, par la voie